

Dossier d'autorisation d'urbanisme

06049418T0002

Senlis - Oise

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

18/10/2018

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).



Export généré le 17/08/2026 à 02:49 depuis [RegistreDesPermis.fr](https://registre-des-permis.fr).
Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	06049418T0002
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	SANEF
SIREN / SIRET	632050019 / 63205001900066

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2018
Autorisation	18/10/2018
Décision	18/10/2018
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2018-10
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	201810

Localisation

Adresse	-
Commune	Senlis (60494)
Département	Oise (60)
Région	Hauts-de-France (32)
Code postal	60300
Parcelles cadastrales	-

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
SANEF (SANEF)	632050019	Société du permis
KPMG	775726417	Commissaire aux comptes titulaire
AXEL JEAN BERNARD REBAUDIERES	-	Administrateur
BEATRICE DE BLAUWE (GRANCHET)	-	Administrateur
PIERRE PLANCHON	-	Administrateur
VALENTIN JEAN-JULES RYNGAERT	-	Administrateur
MARC PIERRE ANTOINE SAMPSONIS	-	Administrateurs représentant les salariés
AMADOU SOUARE	-	Commissaire aux comptes suppléant
JEAN-MARIE IDELON-RITON	-	Commissaire aux comptes titulaire
MARIE LENAICK ANNE AMELIE GUILLEMOT	-	Président du conseil d'administration et directeur général
SEREC-AUDIT	324834399	Société liée
CLEMENT ROGER ANDRE NOYAU	-	Directeur Général
ANTOINE GAYNO	-	Président de SAS
ANNE GABRIELLE LAHOUD (HEILBRONNER)	-	Administrateur
CHRISTOPHE EMILE MIDA	-	Administrateur
FRANCISCO ALJARO NAVARRO	-	Administrateur
LAURA BLASI (GRAU)	-	Administrateur
MARTI CARBONELL MASCARO	-	Administrateur
MARTIN EDUARDO D'UVA SALGUEIRO	-	Administrateur
SYLVIE CHARLES	-	Administrateur
ARNAUD QUEMARD	-	Directeur Général
ANNE MARIE IDRAC (COLIN)	-	Président du conseil d'administration

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.